

# PÉNURIE DE COMPÉTENCES ET RÉINDUSTRIALISATION : UN ÉTONNANT PARADOXE

GUILLAUME BASSET, OLIVIER LLUANSI

- 1 Un besoin de 100 000 nouveaux profils par an
- 2 Formation : un taux d'«évaporation» de 50 %
- 3 Rapprocher domicile-formation-emploi

## ÉDITO

Si un mouvement de réindustrialisation a émergé dans notre pays, ce dernier reste fragile. Fin 2022, la part de l'industrie dans le PIB n'avait pas encore retrouvé son niveau d'avant-crise Covid<sup>1</sup> et au rythme actuel, la part de population active travaillant dans l'industrie atteindrait 14 % en 2070, quand la moyenne actuelle de l'UE est à 16 %.

Le potentiel de réindustrialisation des filières et de nos territoires, considérable, est notamment bridé par une pénurie généralisée de compétences. Le nombre d'emplois industriels vacants a été multiplié par trois entre 2017 et 2022, pour atteindre environ 60 000 (Dares, 2023)<sup>2</sup>. Pourtant, notre appareil de formation est théoriquement en mesure de pourvoir la main-d'œuvre nécessaire : le nombre de jeunes formés chaque année aux métiers industriels<sup>3</sup> correspond – en volume – aux besoins de recrutement. C'est ce paradoxe que nous souhaitons expliciter et interroger.



@Shutterstock/ESB Professionnal

## UN BESOIN DE 100 000 NOUVEAUX PROFILS PAR AN

Dans le scénario de réindustrialisation que nous portons (Basset et Lluansi, 2023), combinant le succès de France 2030 en vue de l'émergence de nouvelles filières technologiques et l'activation du *potentiel caché des territoires* – et se voulant donc plus ambitieux que ceux de RTE (2022) et France Stratégie (2022)<sup>4</sup> –, nous estimons le besoin de nouveaux profils formés aux métiers industriels<sup>5</sup> à 110 000 par an en moyenne jusqu'en 2035. Ce scénario s'appuie sur un solde net des créations d'emplois dans l'industrie de 170 000 en 2030, et d'environ 300 000 en 2035.

Notre offre de formation répond, en volume, à ces besoins de recrutement. En effet, d'après le Céreq (2022), les diplômés de niveau 3 de nature industrielle (CAP en particulier) et sortant du système éducatif représentent un effectif annuel d'environ 38 000, auxquels s'ajoutent 64 000 de niveau 4 (Bac pro ou Bac technologique industriels) et 23 000 pour les Bac+2 industriels. Au total, plus de 125 000 jeunes par an (hors ingénieurs) sont diplômés pour se présenter sur le marché de l'emploi à l'issue de leur formation à un métier industriel. Pourtant, jamais dans l'histoire récente, notre industrie n'a été confrontée à de telles difficultés de recrutement : la part des entreprises industrielles en faisant état a atteint 67 % en 2022, un niveau inobservé depuis 1991, la moyenne sur la période 1991-2022 se situant à 32 %. Environ un quart des entreprises industrielles considèrent en outre que les difficultés de recrutement limitent leur production, contre 7 % en 2006 (Insee, 2022).

Le constat serait le même avec une trajectoire de réindustrialisation moins ambitieuse, comme celles établies par RTE et par France Stratégie<sup>6</sup>. Dans ces scénarios convergents, les besoins prévisionnels de recrutement pour les métiers industriels, sur la période 2019-2030, ont été établis à environ 90 000 par an.

## FORMATION : UN TAUX D'«ÉVAPORATION» DE 50 %

En fait, ces tensions au moment du recrutement s'expliquent pour beaucoup par un taux d'«évaporation» important des jeunes formés aux métiers industriels. Nous désignons par cela la proportion de «jeunes débutants» qui ne s'inséreront pas sur le marché de l'emploi ou du moins pas dans des métiers industriels correspondant à leur formation. L'estimation de ce taux n'est toutefois pas une évidence.

Premièrement, selon le Céreq (*ibid.*), 33,5 % des jeunes diplômés de formations industrielles allant jusqu'à bac+2 sont confrontés à un accès tardif à l'activité, une sortie de l'emploi, un maintien aux marges de l'emploi ou encore un retour en formation (ce taux est un peu plus élevé encore pour les formations aux autres métiers). Ainsi ce taux d'évaporation est au moins d'un tiers. Deuxièmement, d'autres travaux du Céreq (2023) démontrent qu'en sus, une partie significative des jeunes formés aux métiers industriels et s'insérant sur le marché de l'emploi ne le feront pas sur des métiers industriels, ni pour leur premier emploi ni au bout de trois ans. Parmi ces jeunes formés et en emploi au bout de trois ans, la fraction de ceux qui travaillent dans des secteurs ayant manifestement peu à voir avec les métiers industriels varie de 8 % à 46 % (voir page 4).

Aussi, nous constatons que France Stratégie prévoit seulement 66 000 jeunes débutants formés aux métiers industriels (hors cadres et ingénieurs) et entrant chaque année dans l'emploi sur ces profils entre 2019 et 2030. Les hypothèses sur lesquelles ce chiffre a été bâti restent à préciser, mais il est très loin des 125 000 formés annuels (jusqu'à Bac+2) recensés par le Céreq. Ces éléments orientent vers un taux d'«évaporation» de l'ordre de la moitié. Dit autrement, pour deux jeunes formés à un métier industriel, un seul l'exercera.

1. Source OCDE. La part manufacturière du PIB français était de 11,25 % en 2019 contre 10,42 % en 2022.
2. Le nombre d'emplois vacants dans l'industrie est passé de 20 499 en 2017 (T1) à 59 643 en 2022 (T4).
3. Soit 6 familles métiers du référentiel des familles professionnelles (FAP – C, D, E, F, G, H).
4. France Stratégie s'appuie par exemple sur une perte de 120 000 emplois dans l'industrie en France entre 2019 et 2030, les gains de productivité surpassant les créations d'activités.
5. Sur les 6 familles de métiers industriels, y compris cadres et ingénieurs. Ces besoins nouveaux résultent de la différence entre, notamment, les créations nettes d'emplois et les départs en fin de carrière.
6. Nous retenons le scénario appelé «réindustrialisation approfondie» par RTE et celui dit «de référence» pour France Stratégie.

## RAPPROCHER DOMICILE-FORMATION-EMPLOI

Depuis le début des années 1990, nous assistons à une rationalisation de l'offre de formation aux métiers industriels<sup>7</sup>. Au cours des trente dernières années, nous recensons au moins 105 fermetures d'écoles de formation aux métiers industriels, dépendant de l'Éducation nationale ou privées, et peu ou pas d'ouvertures. Cette tendance ne s'est pas inversée durant la décennie 2010-2020, hormis peut-être le cas spécifique des écoles de production, quand bien même la chute de l'emploi industriel avait pu être endiguée<sup>8</sup>. On peut citer l'École industrielle de Rouen fermée en 2013 ou le lycée Paul Dassenoy de Morhange-en-Moselle fermé en 2014. Le centre AFPA de Roanne a également fermé en 2020 alors qu'il proposait une formation unique de confection et de retouche des vêtements sur mesure.

Dès lors, il semble peu réaliste de vouloir répondre au déséquilibre entre effectifs formés et besoins en recrutement par un simple accroissement en volume des places de formation, sans chercher à résoudre la question du taux d'« évaporation ». Cette seconde approche consisterait donc à améliorer l'appariement entre offre et demande : il s'agit d'orienter les jeunes, en évitant les choix forcés ou par défaut, vers des formations aux métiers qui leur conviennent et qui recrutent dans les bons bassins d'emplois. Pour ce faire, il est d'abord indispensable de consolider et d'ouvrir l'accès aux données, pour poser un diagnostic partagé territoire par territoire.

La réduction de l'appareil de formation a eu également pour conséquence que les lieux de formation se sont éloignés du domicile des publics formés comme des entreprises : celui-ci a été restructuré sous la contrainte de conserver une organisation en silos, par public (apprentis, statut scolaire, demandeurs d'emploi, salariés...) et donc en élargissant les périmètres de recrutement, sans tenir pleinement compte de la faible mobilité des Français et de l'ancrage territorial des PME et des ETI. En effet, une étude récente montre que les Français sont très peu mobiles pour des motifs professionnels. Leur choix de domicile est

largement indépendant du taux de chômage et, même lorsqu'ils déménagent, cet aspect est marginal dans leur décision. En outre, même en situation de chômage, moins de la moitié d'entre eux accepteraient une proposition distante de plus de 30 km de leur habitation (Amara *et al.*, 2016). Aussi, au rang des pistes de travail, nous recommandons une territorialisation des outils de formation et, sur chacun des territoires (EPCI ou territoires de projet), l'élaboration d'une stratégie de formation aux métiers industriels et la mutualisation des plateaux techniques pour *tous les parcours*. Il s'agirait de basculer d'une logique traditionnelle par public à une stratégie de territoire. Le décloisonnement à l'échelle territoriale des établissements de formation (CFA, lycées professionnels, écoles de production, CNAM, IUT, universités, écoles d'ingénieurs, etc.) permettrait en outre de mêler les publics et de créer un *continuum* attractif, du CAP jusqu'au Bac+5. Ces plateaux mutualisés pourraient être ouverts aux entreprises, dans une logique Fab-Lab, pour renforcer le lien entre jeunes, enseignants et entreprises. Cette proposition s'inspire aussi d'exemples observés dans nos territoires (Fab'Academy en Pays-de-la-Loire, l'Usinerie à Chalon-sur-Saône etc.).

## CONCLUSION

Notre appareil de formation devrait suffire à notre réindustrialisation, mais trop peu de jeunes formés à ces compétences rejoignent les métiers industriels. Nous proposons de réduire cette « évaporation » en territorialisant les infrastructures de formation et en les mutualisant indifféremment de la typologie des publics. Ceci afin de prendre en compte la faible mobilité des Français, et de former autant que possible dans le territoire pour les besoins du territoire. En outre, des États généraux sur la formation et l'orientation aux métiers industriels permettraient de poser un diagnostic partagé, en réunissant toutes les bonnes volontés.

7. Sources : Éducation nationale et articles de presse.

8. Nous n'avons pas eu accès aux données historiques d'autres réseaux de formation aux métiers de l'industrie.

# Chiffres clés

## Part des salariés dans trois types d'activité, parmi les jeunes sortis de l'enseignement secondaire en 2017 et ayant accédé à l'emploi, selon la filière de formation

	Au premier emploi			À trois ans		
	Industrie	Services non marchands	Services marchands éloignés de l'industrie	Industrie	Services non marchands	Services marchands éloignés de l'industrie
Technologies industrielles fondamentales	12%	26%	13%	8%	31%	17%
Spécialités pluri-technologiques des transformations	32%	16%	7%	40%	21%	4%
Spécialités pluri-technologiques matériaux souples	16%	13%	17%	8%	11%	24%
Spécialités pluri-techno. mécanique-électricité	39%	7%	11%	51%	12%	5%
Moteurs et mécanique auto	19%	6%	9%	15%	8%	4%
Structures métalliques	33%	5%	10%	35%	4%	4%

Source : Céreq (2023)

Notes : on rassemble sous les termes «services marchands éloignés de l'industrie», l'hébergement-restauration, l'information-communication, la finance-assurance-immobilier et les services aux ménages. Les «services non marchands» regroupent quant à eux l'administration publique, l'enseignement, l'hébergement médico-social et l'action sociale.

## FOCUS

Pour les métiers de chaudronnier, soudeur et technicien de maintenance, les formations de nouveaux professionnels ne couvrent que 50% des besoins en recrutement d'ici 2030 ! L'insuffisance des capacités de formation initiale représente un risque évident pour les grands programmes industriels des secteurs clés tels que l'énergie, le naval ou l'aéronautique.

Source : l'Observatoire de la métallurgie

## En savoir plus

Amara F. et al. (2016), *Évaluation de politique publique – la mobilité géographique des travailleurs*, [Rapport], Janvier.

Basset G. & Lluansi O. (2023), *Réindustrialisation, le potentiel caché des territoires*, Les Synthèses de La Fabrique de l'industrie, n° 25, Février.

Céreq (2022), « Enquête 2020 auprès de la Génération 2017. Des parcours contrastés, une insertion plus favorable, jusqu'à... », *Céreq Bref*, n° 422, Mai.

Céreq (2023), « Insertion des sortants du secondaire, la voie professionnelle reste un atout », Enquête 2020 auprès de la Génération 2017, *Céreq Bref*, n° 433, Janvier.

DARES (2023), *Les emplois vacants*, [Enquête], Juin.

France Stratégie (2022), *Quels métiers en 2030 ?* [Rapport du groupe Prospective des métiers et qualifications], Mars.

Insee (2022), Enquête trimestrielle de conjoncture dans l'industrie, Juillet.

RTE (2022), *Futurs énergétiques 2050 – rapport complet*, Juin.

Pour réagir à ce Cube, n'hésitez pas à nous contacter : [info@la-fabrique.fr](mailto:info@la-fabrique.fr)



La Fabrique de l'industrie

81 boulevard Saint-Michel – 75005 Paris  
[www.la-fabrique.fr](http://www.la-fabrique.fr)

